



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# COMITE DES FORETS

## Vingt-septième session

Rome, 22-26 juillet 2024

### Activités de la FAO en matière de foresterie urbaine et contribution de celles-ci à la transformation des systèmes agroalimentaires urbains

#### Résumé

Aujourd'hui, 57 pour cent de la population mondiale vit en ville, et cette proportion devrait passer à 68 pour cent d'ici à 2050. Il est essentiel de repenser la planification et l'architecture urbaines, afin de passer d'un schéma dans lequel les villes sont tenues pour responsables de la dégradation de l'environnement à un modèle dans lequel leur potentiel en tant que moteurs de la croissance verte est reconnu. Les biens et services associés aux forêts urbaines et périurbaines, tels que la création d'espaces verts publics, la lutte contre la chaleur, l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, la réduction des risques de catastrophe, la fourniture de matériaux de construction et la production de bienfaits pour la santé, entre autres, offrent d'importantes possibilités pour les villes, car ils permettent d'atténuer certains des impacts et des répercussions sociales de l'urbanisation et de faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique. La FAO aide les membres à mettre en œuvre des activités relevant des quatre grands domaines d'intervention suivants: assistance technique, sensibilisation, dialogues mondiaux et régionaux et activités interdisciplinaires. Les activités de foresterie urbaine contribuent à la mise en œuvre du domaine prioritaire du Programme AE4 concernant la mise en place de systèmes alimentaires urbains durables, en favorisant l'adoption de politiques et de programmes d'appui, ainsi que la mise en place et la transposition à plus grande échelle de mesures et d'investissements par les parties prenantes nationales et locales dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles dans les villes et leur périphérie.

En outre, afin d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires urbains, la FAO a lancé l'initiative Villes vertes, qui vise à améliorer concrètement la santé et le bien-être des populations et de leur environnement dans 1 000 villes du monde entier d'ici à 2030, en facilitant l'intégration stratégique de la foresterie urbaine et périurbaine, de l'agriculture urbaine et de la bioéconomie dans le tissu urbain.

Le présent document met en avant le rôle de la foresterie urbaine et périurbaine dans la transformation des systèmes agroalimentaires urbains et donne un aperçu des activités que mène la FAO dans ce domaine et dans le cadre de l'initiative Villes vertes.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- a. Encourager les pays à intégrer la gestion durable des forêts et des arbres en milieu urbain dans la planification urbaine, ce qui est essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable, améliorer la durabilité des systèmes agroalimentaires dans les zones urbaines et promouvoir la santé et le bien-être des populations;
- b. Recommander que les membres adhèrent à l'initiative Villes vertes de la FAO et au programme Villes forestières et qu'ils facilitent le transfert de connaissances en participant activement aux réseaux techniques régionaux;
- c. Recommander que la FAO élabore des programmes et des outils de renforcement des capacités afin d'apporter une assistance aux pouvoirs publics et à d'autres acteurs qui en font la demande en ce qui concerne la planification et la gestion durable des forêts urbaines et périurbaines, le but étant de contribuer à la durabilité des systèmes agroalimentaires;
- d. Recommander que la FAO, dans le cadre de l'initiative Villes vertes et d'autres programmes et projets en cours, fournisse une assistance technique dans les domaines de la foresterie et de l'agriculture urbaines et périurbaines, ainsi que de la bioéconomie au service de la régénération et du verdissement des villes, l'objectif étant d'améliorer la résilience, la santé et le bien-être des habitants des zones urbaines et périurbaines, de renforcer la durabilité des systèmes agroalimentaires et de favoriser le développement durable des villes.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Simone Borelli  
Forestier

Courriel: [Simone.Borelli@fao.org](mailto:Simone.Borelli@fao.org)

Copie à: [COFO@fao.org](mailto:COFO@fao.org)

## I. Introduction

1. Aujourd'hui, 57 pour cent de la population mondiale vit en ville, et cette proportion devrait passer à 68 pour cent d'ici à 2050. Alors que les villes occupent 2 pour cent de la surface terrestre, elles consomment 75 pour cent des ressources naturelles, produisent 50 pour cent des déchets mondiaux<sup>1</sup> et sont responsables de plus de 70 pour cent des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie<sup>2</sup>.
2. Chaque jour, les urbanistes et les administrateurs municipaux doivent relever des défis liés à la gestion de milieux urbains complexes, comme l'accès à des aliments sains et salubres, en quantité suffisante, la propreté de l'eau, la pureté de l'air, l'énergie, le logement, les espaces verts et l'adaptation aux effets du changement climatique. Plus que jamais, ils doivent se mobiliser pour faire en sorte que leurs villes soient durables sur les plans économique, social et environnemental, tout en étant résilientes et capables de fournir des services écosystémiques qui assurent une bonne qualité de vie à leurs citoyens.
3. Selon l'Organisation des Nations Unies, le développement urbain constitue un défi auquel il faut répondre en favorisant un développement plus durable et plus équitable. L'objectif de développement durable n° 11 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 consiste à «faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables». En outre, le Nouveau Programme pour les villes, approuvé en 2016 à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), encourage les acteurs urbains à adopter des modèles plus durables et plus résilients, notamment en mettant l'accent sur les espaces verts publics. Dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui a été organisé en 2023 afin d'examiner les progrès accomplis et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, les pays ont également réaffirmé qu'ils étaient déterminés à contribuer à la création de villes et d'établissements humains inclusifs, sûrs et durables, de manière à réaliser le Programme 2030 et à l'adapter aux conditions locales.
4. L'interdépendance entre l'urbanisation, les contraintes spatiales et les problèmes urbains montre qu'il est essentiel de trouver des solutions novatrices, et les autorités locales reconnaissent de plus en plus le potentiel important du verdissement urbain, qui offre tout un éventail d'avantages économiques, sociaux et environnementaux, aux fins de la transformation durable des zones urbaines.
5. À cet effet, il est impératif de repenser la planification et l'architecture urbaines, afin de passer d'un schéma dans lequel les villes sont tenues pour responsables de la dégradation de l'environnement à un modèle dans lequel leur potentiel en tant que moteurs de la croissance verte est reconnu. Si l'on veut trouver un équilibre entre développement urbain et services écosystémiques, il faut adopter une approche intégrée qui prenne en compte à la fois le bien-être humain et la santé de l'environnement, conformément à l'approche «Une seule santé».
6. Pour ce faire, il faut donner aux urbanistes et aux décideurs locaux les moyens de mettre en œuvre et de gérer durablement des mesures intégrées et leur fournir un cadre permettant d'apporter efficacement des changements structurels et des innovations afin d'éviter le risque de cloisonnement, sachant que la santé, l'environnement, les infrastructures et l'alimentation relèvent souvent de portefeuilles distincts. Il est donc essentiel de faciliter la coordination intersectorielle entre les différents échelons de l'administration (national, infranational et local) quant à l'élaboration de politiques, de stratégies et d'approches en matière de planification urbaine, afin de maximiser la contribution de la foresterie urbaine et périurbaine à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment des objectifs n° 1, 2, 11, 13 et 15.

---

<sup>1</sup> <https://www.unep.org/explore-topics/resource-efficiency/what-we-do/cities/resource-efficiency-green-economy>

<sup>2</sup> <https://agupubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/2016EF000381>

## II. Le rôle de la foresterie urbaine et périurbaine dans la transformation des systèmes agroalimentaires urbains

7. Les forêts et les arbres en milieu urbain sont les principaux éléments de l'infrastructure verte des villes et contribuent considérablement à améliorer la sécurité de l'approvisionnement en eau, en énergie et en nourriture (cette interdépendance se reflète dans l'approche du lien eau-énergie-alimentation). Les activités de foresterie urbaine contribuent à la mise en œuvre du domaine prioritaire du Programme AE4 concernant la mise en place de systèmes alimentaires urbains durables, en favorisant l'adoption de politiques et de programmes d'appui, ainsi que la mise en place et la transposition à plus grande échelle de mesures et d'investissements par les parties prenantes nationales et locales dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles dans les villes et leur périphérie.

8. Les biens et les services associés aux forêts urbaines et périurbaines offrent d'importantes possibilités pour les villes, car ils contribuent à atténuer certains des impacts et des répercussions sociales de l'urbanisation et à améliorer la durabilité des systèmes agroalimentaires et aident les villes et les zones qui les entourent à mieux s'adapter aux effets du changement climatique.

9. Les forêts urbaines et périurbaines, qui assurent une continuité entre villes et campagnes, contribuent à favoriser la durabilité socioéconomique et environnementale, tant en zone rurale qu'en zone urbaine, grâce à la fourniture des biens et services ci-après.

- a. **Services d'approvisionnement.** Les forêts urbaines et périurbaines sont une source locale de fruits à pulpe, de fruits à coque et d'autres aliments comestibles qui poussent sur les arbres fruitiers situés dans les parcs et les jardins communautaires et dans les rues. Elles jouent également un rôle considérable dans l'approvisionnement en énergie grâce à la fourniture de combustible ligneux.
- b. **Services d'appui.** Les arbres contribuent à la formation des sols et permettent d'en améliorer la productivité et la perméabilité aussi bien dans les zones urbaines que périurbaines. La foresterie urbaine et périurbaine peut aider à préserver la biodiversité locale et à améliorer la continuité écologique, et ainsi réduire la fragmentation environnementale et renforcer la résilience des écosystèmes naturels face aux pressions exercées par l'humain. En outre, l'implantation et la gestion durable de forêts périurbaines pour la production de combustible ligneux peut protéger les forêts naturelles de la surexploitation.
- c. **Services de régulation.** Les forêts périurbaines et les arbres protègent les bassins hydrographiques et les réservoirs d'eau en prévenant et en compensant l'érosion, en limitant l'évapotranspiration et en filtrant la pollution. Les arbres des zones urbaines absorbent des polluants et contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air et à l'atténuation du changement climatique. Ils apportent également de l'ombre, ce qui permet d'atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbain et de réduire la consommation d'énergie pour les systèmes de refroidissement.
- d. **Services culturels.** Les forêts urbaines et périurbaines contribuent à accroître l'équité sociale, à promouvoir le sentiment de communauté et à assurer la préservation des valeurs spirituelles et culturelles locales. En embellissant les centres-villes et les zones suburbaines, les forêts et les arbres en milieu urbain contribuent à réduire les inégalités sociales, environnementales et habitatives.
- e. **Autres services socioéconomiques.** Les forêts urbaines permettent d'améliorer la santé publique en atténuant les tensions mentales, en offrant des espaces agréables pour l'activité physique et en contribuant au bien-être global. En outre, les forêts urbaines et périurbaines fournissent des services socioéconomiques directs et indirects et contribuent de façon notable à l'établissement de modèles locaux d'économie verte. Les produits forestiers ligneux et non ligneux fournis par les forêts urbaines et périurbaines contribuent aux revenus locaux et améliorent la résilience économique des communautés.

### III. Activités de la FAO relatives à la foresterie urbaine et périurbaine

10. Afin de fournir les avantages cités ci-dessus et de contribuer à la durabilité des systèmes agroalimentaires, il est nécessaire de mettre en place une bonne gouvernance des forêts et des arbres en milieu urbain, ainsi que des espaces publics verts, grâce à des politiques, à des normes claires et à une planification et une gestion rationnelles.

11. Cependant, la mise en œuvre de ce type d'intervention est souvent entravée par plusieurs facteurs tels que l'absence de compétences techniques, les problèmes de coordination intersectorielle, l'intégration insuffisante des espaces verts dans la planification urbaine, la méconnaissance des avantages du verdissement des villes par le public et le manque de ressources financières.

12. Afin de remédier à ces problèmes, la FAO aide les membres qui en font la demande à mettre en œuvre des activités relevant des quatre grands domaines d'intervention suivants:

#### a. Assistance technique

La FAO apporte aux membres qui en font la demande une assistance technique pour la mise en œuvre de projets de foresterie urbaine et de verdissement des villes. En 2023, par exemple, la FAO a lancé le programme «Oasis urbaines vertes», qui vise à aider les communautés urbaines des zones arides à renforcer leurs capacités d'élaboration de politiques et leurs capacités techniques afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies intégrées de foresterie et de verdissement urbains en favorisant la participation de multiples parties prenantes et à faciliter la prise en compte de ces stratégies dans les politiques urbaines et territoriales, la gouvernance et la planification, afin qu'elles soient appliquées à grande échelle. Le programme est mis en œuvre en Jordanie, en Mongolie, en Namibie et en Tunisie. En tant qu'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert pour le climat (FVC), la FAO aide également des pays (Algérie, Chili et Zimbabwe) à élaborer et à présenter des propositions de projets dans le cadre du Programme Villes durables financé au titre du huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM (FEM-8) et à mettre en œuvre les projets de préparation du FVC (Chili et Eswatini). Enfin, dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne, la FAO est l'un des partenaires du projet CONEXUS<sup>3</sup>, qui vise à renforcer la coopération internationale entre l'Amérique latine et l'Europe en ce qui concerne la recherche de solutions fondées sur la nature et la restauration des écosystèmes.

#### b. Sensibilisation

En 2018, lors du premier Forum mondial sur les forêts urbaines, la FAO et la Fondation Arbor Day ont lancé le programme Villes forestières<sup>4</sup>, dispositif de reconnaissance qui vise à inciter les villes à entretenir et à célébrer leur couvert forestier urbain. En 2023, 200 villes du monde entier avaient obtenu la reconnaissance «Villes forestières». D'après une analyse récente, ces villes bénéficient de forêts en meilleure santé et, entre 2021 et 2022, l'augmentation de leur couvert forestier a été trois fois supérieure à la moyenne mondiale. La FAO participe aussi régulièrement à des forums, conférences et autres événements internationaux, tels que le Forum européen de foresterie urbaine<sup>5</sup> et le Forum urbain mondial<sup>6</sup>, afin de promouvoir le rôle de la foresterie urbaine dans le développement durable urbain.

#### c. Dialogues régionaux et mondiaux

La FAO encourage le dialogue, la collaboration et le partage de connaissances dans le cadre de réunions et de forums internationaux. Au niveau régional<sup>7</sup>, la troisième édition du Forum Asie-Pacifique sur les forêts urbaines s'est tenue en 2021 et a été organisée à distance par le Gouvernement de la Thaïlande. La troisième édition du Forum Amérique latine et Caraïbes

<sup>3</sup> <https://www.conexusnbs.com/>

<sup>4</sup> <https://treecitiesoftheworld.org/>

<sup>5</sup> <https://efuf.org/>

<sup>6</sup> <https://wuf.unhabitat.org/wuf11>

<sup>7</sup> <https://www.fao.org/forestry-fao/urbanforestry/87035/en/>

sur les forêts urbaines s'est tenue en 2022 au Mexique et la quatrième édition est prévue au Brésil en novembre 2024. Le premier Forum africain sur les forêts urbaines s'est tenu en juillet 2021 et la deuxième édition doit avoir lieu au début de 2025. Dans le cadre de son programme de foresterie urbaine et périurbaine, la FAO dirige également le Groupe de travail «*Silva Mediterranea*» consacré à cette question<sup>8</sup>, qui se réunit deux fois par an pour concevoir des activités et examiner des questions relatives à la foresterie et au verdissement urbains dans la région Méditerranée. S'appuyant sur ces réseaux régionaux, en 2018, la FAO a coorganisé la première édition du Forum mondial sur les forêts urbaines<sup>9</sup> à Mantoue (Italie) afin de promouvoir le dialogue et les échanges mondiaux sur la foresterie et le verdissement urbains. Le deuxième Forum, qui s'est tenu en octobre 2023 aux États-Unis d'Amérique, avait pour thème «Des villes plus vertes, plus saines et plus heureuses pour tous». Il s'agit de la plus grande conférence jamais organisée sur la foresterie urbaine, puisqu'elle réunit plus de 1 200 participants venant de 61 pays. Le principal texte issu de la deuxième édition du Forum est la Déclaration de Washington, dans laquelle il est indiqué qu'il faut intensifier l'action menée pour relever le défi consistant à garantir un accès équitable aux avantages écologiques aux populations urbaines du monde entier, face au changement climatique et à la perte de biodiversité. La troisième édition du Forum devrait en principe avoir lieu fin 2026 ou début 2027 (lieu à confirmer). La troisième édition du Forum devrait en principe avoir lieu fin 2026 ou début 2027 (le lieu sera confirmé ultérieurement).

#### IV. Initiative Villes vertes de la FAO

13. En septembre 2020, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la FAO a lancé son initiative Villes vertes<sup>10</sup>. L'ambition de cette initiative interdisciplinaire est de créer des villes dynamiques, résilientes et inclusives, où des espaces verts urbains et productifs favorisent la biodiversité, la résilience climatique, la cohésion sociale et la prospérité économique, en réconciliant les citoyens avec la nature et en comblant le fossé entre zones urbaines et zones rurales. Sa mission est de contribuer à améliorer concrètement la santé et le bien-être des populations et de leur environnement dans 1 000 villes du monde entier d'ici à 2030. Cet objectif sera atteint en facilitant l'intégration stratégique de la foresterie urbaine et périurbaine, de l'agriculture urbaine et de la bioéconomie dans le tissu urbain. L'initiative Villes vertes de la FAO comprend notamment les activités suivantes:

- a. **Assistance technique.** Une assistance technique est fournie aux villes des pays participants afin de soutenir la mise en œuvre d'interventions liées à l'agriculture et à la foresterie urbaines et périurbaines adaptées au contexte. On peut par exemple citer la restauration et la conservation d'écosystèmes ripariens, la création d'espaces verts publics de qualité, l'utilisation de bois de construction issu de filière durables et l'emploi des déchets alimentaires pour la production de compost et d'aliments pour animaux. Sur le terrain, l'initiative permet de promouvoir la gouvernance à plusieurs niveaux, l'accent étant mis sur la coordination et l'harmonisation, ainsi que l'adoption d'une approche multipartite associant tous les acteurs urbains concernés.
- b. **Mobilisation de ressources.** Un fonds fiduciaire multidonateurs visant à mettre en commun des ressources et à transposer à plus grande échelle l'assistance technique et les projets de démonstration au niveau des villes est en train d'être créé pour appuyer les activités de l'initiative Villes vertes, et des contacts sont en cours avec de potentiels partenaires financiers. L'initiative devrait favoriser la mise en place de partenariats de haut niveau et créer des conditions permettant d'attirer des investissements publics et privés à long terme grâce à une offre croissante d'options de financement.
- c. **Communauté de pratique.** En étroite consultation avec les villes et d'autres parties prenantes concernées, le «Réseau de villes vertes» de la FAO est progressivement en train de devenir

<sup>8</sup> <https://www.fao.org/silva-mediterranea/working-groups/urban-and-peri-urban-forestry/en>

<sup>9</sup> <https://www.worldforumonurbanforests.org/>

<sup>10</sup> <https://www.fao.org/green-cities-initiative/en>

une communauté de pratique, le but étant de promouvoir la coopération entre villes, la mise en place de partenariats transversaux et la fourniture d'un appui pour l'analyse de données. Un dispositif de reconnaissance est en cours d'élaboration, de même qu'un système de récompenses, afin de célébrer les résultats obtenus par les villes les plus vertueuses.

- d. **Mise en réseau.** La FAO a mis en place le «Réseau de villes vertes» afin de soutenir et de faciliter les échanges entre les villes qui s'emploient activement à relever les défis liés à l'urbanisation en prenant en compte la foresterie et l'agriculture urbaines et périurbaines, ainsi que la bioéconomie.